

IV. - DES LETTRES OU DES CHIFFRES? OU LES RISQUES DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LES PRIX LITTÉRAIRES

Au commencement étaient les lettres. C'est dans ce contexte qu'Edmond Huot de Goncourt a institué par testament la Société littéraire des Goncourt, qui a donné naissance en 1903 au prix du même nom afin de récompenser la qualité littéraire d'un roman publié dans l'année. Depuis cette date, les choses ont bien changé.

Selon l'hebdomadaire *Le Point*⁹², « 180 titres, dont 84 nouveautés, sont édités quotidiennement et 1231 millions de livres vendus par 300 maisons d'édition. Le chiffre d'affaires quotidien de l'édition française est de 7,8 millions d'euros. Chaque jour sont vendus 162 838 manuels scolaires et parascolaires, 118 715 dictionnaires et encyclopédies, 278 830 ouvrages littéraires (dont 273 822 romans), 188 909 livres pour la jeunesse, 91 912 bandes dessinées, 29295 guides touristiques. 35 titres sont édités en poche chaque jour, dont 17 nouveautés, 343213 livres de poche sont produits chaque jour et 310060 sont vendus ».

Dans une livraison précédente, le même hebdomadaire⁹³ rapportait que la seule annonce de la parution du sixième volume des aventures de Harry Potter avait fait progresser de 7,5 % l'action de la maison d'édition, les cinq premiers volumes, traduits en 60 langues, ayant été vendus à 525 millions d'exemplaires.

Ces chiffres « donnent le tournis » et révèlent les enjeux qui caractérisent le monde des lettres et de l'édition. Pour s'en convaincre, s'il en était besoin, il suffit de se reporter à certains succès récents de librairie aux thèmes douteux, exhumant les secrets d'alcôve ou les fantasmes sexuels de tel acteur, qui ne paraissent avoir d'autre justification que les sommes d'argent qu'ils rapportent à leurs auteurs et à leurs éditeurs. Il s'agit en l'espèce

⁹² *Le Point*, n° 1687 du 13 janvier 2005, « Un jour en France », p. 61.

⁹³ *Le Point*, n° 1684 1685, 23 et 30 décembre 2004, rubrique « Majuscules », p. i

d'entreprises beaucoup plus mercantiles que littéraires. Les exemples sont multiples ; il n'est nul besoin de s'y attarder, d'autant que si cette littérature existe, c'est qu'elle a une clientèle. Car c'est bien de commerce qu'il s'agit. Certaines pratiques l'attestent, telle la publication d'un pamphlet dont l'auteur est anonyme⁹⁴, ce qui déchaîne les interrogations médiatiques et offre une publicité à bon compte. On peut également citer l'exploitation qui est faite de certains événements dramatiques de l'histoire ou d'affaires criminelles dont les auteurs condamnés acquièrent une notoriété qui défie parfois les règles de la morale.

La question prend une acuité particulière chaque année en septembre au moment de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la rentrée littéraire avant la distribution des prix du même nom à l'automne. Car nous vivons dans une société qui décerne des prix à défaut de ceux qui marquaient autrefois la fin de l'année scolaire. D'ailleurs, tout le monde a son prix, le boucher pour son boudin ou ses tripes, le vigneron, le restaurateur, le boulanger, etc. Les gens du spectacle fêtent le retour du printemps en multipliant les cérémonies de congratulations réciproques, pendant que de multiples concours agricoles animent nos campagnes. Le monde littéraire n'échappe pas à ce déchaînement de récompenses souvent décernées dans des conditions obscures mais qui vont appâter le chaland, à tel point que certains livres sont recouverts d'une bande rouge pour attirer l'attention et laisser croire qu'ils ont été primés.

Notre propos n'est pas d'ajouter un pamphlet à ceux⁹⁵ qui régulièrement viennent prendre à partie le monde de l'édition qui cherchent eux-mêmes à devenir des succès littéraires et qui, volontairement ou non, alimentent ainsi le système.

Notre seul but est d'attirer l'attention sur des dérives possibles compte tenu de l'importance des sommes en jeu.

Chaque année, environ 600 romans nouveaux marquent la rentrée littéraire. Très peu d'entre eux sont élus et connaissent le succès : moins de 20 atteindront un tirage égal ou supérieur à 50 000 exemplaires. Dès lors, l'affirmation de Jérôme Lindon apparaît comme particulièrement pertinente : « *L'édition est le seul secteur de l'économie qui répond à une baisse de la demande par une hausse de l'offre.* » Or les maisons d'édition ne sont pas des entreprises philanthropiques. Elles existent avant tout pour faire des bénéfices et rapporter des dividendes à leurs actionnaires. Elles vont donc pratiquer une sorte de mutualisation, de compensation. Elles vont devoir récupérer sur certains succès les gains modestes ou les sommes perdues sur d'autres, ce qui prend une importance nouvelle avec le développement des à-valoir, c'est-à-dire des avances, généralement non remboursables en cas d'insuccès.

94 X, « Au secours ! Lionel revient ! », Éd. Privé.

95 Guy Konopnicki, *Prix littéraires : la grande magouille*, Jean-Claude Gawsewitch, éditeur.

C'est là que se situent les dérives possibles et qu'entrent en scène les prix littéraires. On en dénombrerait 1150 par an, toutes catégories confondues (près de 2 000 en comptant les distinctions et concours littéraires divers), les prix les plus importants et les plus connus générant des tirages supérieurs à au moins 100 000 exemplaires, quelle que soit la qualité de l'œuvre primée, ce qui, de l'avis des spécialistes, représente un succès de librairie et assure des lendemains heureux à une maison d'édition.

En effet, il est difficile de faire la part des choses entre les membres des jurys, généralement tous auteurs d'œuvres littéraires, et les maisons qui les éditent. Il y a là bien évidemment un risque évident de conflits d'intérêts. Or, les conditions dans lesquelles sont recrutés, voire cooptés, les jurés, souvent désignés à vie, sont peu claires, ce qui les rend *a priori* suspects. Certains⁹⁶ ont suggéré de renouveler chaque année les membres des jurys, à l'exemple du Booker Prize britannique, sans pour autant faire des propositions précises sur leur mode de désignation, ce qui a au moins le mérite de pointer du doigt une réelle difficulté.

Quant au choix qui est effectué par les jurys, il ne manque pas de laisser perplexe, certaines maisons d'édition paraissant monopoliser, directement ou indirectement, les prix au détriment des autres, jamais ou rarement récompensées, sauf peut-être épisodiquement pour détourner l'attention.

On doit également accueillir avec une certaine prudence les palmarès ou les classements des meilleures ventes publiés par divers journaux, généralement hebdomadaires. En effet, il paraît évident que les classements devraient être sinon les mêmes au moins très proches dans chaque publication ; or on note des différences significatives qui ne peuvent que laisser perplexe sur les conditions et les buts dans lesquels ils ont été établis.

Cette situation pourrait se trouver aggravée par la concentration qui s'opère dans le monde littéraire entre l'édition, la diffusion, la publicité et la critique, la diffusion étant le stade le plus important dans la chaîne ainsi constituée. Certaines maisons d'édition, soit directement, soit à travers le groupe auquel elles appartiennent, assurent la distribution d'autres maisons qui deviennent ainsi dépendantes des premières. Il y a un risque de rupture des règles de la concurrence, les maisons ou groupes distributeurs ayant tendance à privilégier leur propre distribution au détriment des autres. Les récents incidents qui ont affecté une maison d'édition, « absorbée » par une autre, viennent illustrer ces craintes.

La technique des produits dérivés, déjà analysée par le service dans d'autres secteurs⁹⁷, vient elle-même contaminer, selon les mêmes techniques, le monde littéraire, notamment par l'adaptation au cinéma ou à la télévision

⁹⁶ Journal *Marianne*, livraison du 24 février au 2 mars 2003, p. 70.

⁹⁷ Rapport 1996, *Les produits dérivés et le marchandisage*. Rapports 1993-1994 et 2003 concernant le sport.

de certaines œuvres avant de les vendre, autre mode de distribution, en DVD. De même, les « transferts » d'auteurs d'une maison à une autre, moyennant une somme d'à-valoir conséquente, et le recours au système des agents témoignent du fait qu'écrire est devenu un véritable sport.

Enfin, la mainmise qui paraît s'opérer sur le monde littéraire par certaines sociétés d'investissements, dont la vocation est peu littéraire, finit de jeter la suspicion sur un système qui n'est plus que mercantile puisque marqué par les rachats, les concentrations et la création de grands groupes qui sont l'apanage d'autres secteurs de l'économie.

Si au commencement étaient les lettres, à la fin sont les chiffres...